

DEPARTEMENT DE L'HERAULT

ARRONDISSEMENT DE MONTPELLIER

COMMUNE DE MARSEILLAN

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Mardi 15 décembre 2020 à 18h00**, le Conseil Municipal de la Commune de MARSEILLAN s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de **M. Yves MICHEL, Maire.**

**Présents :** M. ROUVIER - M-C. FABRE DE ROUSSAC - L. FABRE - G. REQUENA - JC. ARAGON - S. BASSI-ALLEMAND - A. KELLY - L. GASC - JD. POUSSIER - M. PEREZ - B. DANIS - N. LECLERC - D. CUPOLI - A. CHOUKROUN - C. AZAIS - S. MARTI - S. JEAN - L. DELAITE - W. BIGNON - D. VIALAS - C. PINO - G. GUIRAUD - C. BASTIDE - D. SAUVADE

**Absents représentés :** M. IBARS par M. ROUVIER - C. PROUTEAU par M-C. FABRE DE ROUSSAC - J. GROSSO par C. PINO

**Absent :** JF. MARY

**6. Budget Primitif 2021 Budget Annexe Port de Tabarka (Annexe 6)**

Le Budget Primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Par cet acte, l'ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget.

Lors de la séance du 24 novembre 2020, le Conseil Municipal a voté un débat d'orientations budgétaires 2021 sur la base d'un rapport conformément aux dispositions prévues à l'article L.2312-1 du CGCT.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, le projet de Budget Primitif pour l'exercice 2021 a été élaboré.

J'ai l'honneur de soumettre à votre approbation le budget primitif 2021 du budget annexe Tabarka qui se présente ainsi :

**DEPENSES EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	34 000,00	37 000,00	37 000,00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	30 000,00	30 000,00	30 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	0,00	0,00	0,00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		64 000,00	67 000,00	67 000,00
66	CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	0,00	0,00	0,00
68	PROVISIONS			
69	IMPOTS SUR LES SOCIETES	0,00	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'exploitation		64 000,00	67 000,00	67 000,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00	0,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SEC	0,00	0,00	0,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT			
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL		64 000,00	67 000,00	67 000,00

**RECETTES EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire Budget précédent	Propositions Budget Primitif 2021	VOTE
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIV	42 000,00	45 000,00	45 000,00
73	IMPOTS ET TAXES	0,00	0,00	0,00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		42 000,00	45 000,00	45 000,00
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	22 000,00	22 000,00	22 000,00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (4)			
Total des recettes réelles d'exploitation		64 000,00	67 000,00	67 000,00
042	OPERATION D ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	0,00
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA S.FONCT (5)			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	0,00
TOTAL		64 000,00	67 000,00	67 000,00

Compte tenu de ces divers éléments, il appartient au conseil municipal :

**D'adopter** le Budget Primitif 2021 du Budget Annexe Tabarka tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	67 000,00	0,00	67 000,00
Recettes	67 000,00	0,00	67 000,00

**De préciser** que le présent Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

**D'autoriser** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

Il convient d'en délibérer.

**LE CONSEIL**  
Où l'exposé de M. le Maire

**DELIBERE**  
**A L'UNANIMITE**

**Adopte** le Budget Primitif 2021 du Budget Annexe Tabarka tel qu'il est présenté pour un montant global de :

Libellés	Section de Fonctionnement	Section d'Investissement	TOTAL DU BUDGET
Dépenses	67 000,00	0,00	67 000,00
Recettes	67 000,00	0,00	67 000,00

**Précise** que le présent Budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,

**Autorise** Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document s'y rapportant.

**Et ont, les membres présents,**  
**signé au registre.**

**Pour copie conforme,**

**Le Maire**

**Yves MICHEL**



The image shows a handwritten signature in black ink over a blue circular official seal. The seal contains the text 'MUNICIPALITE DE MARSEILLAN' and a central emblem. The signature is written over the seal and extends to the left.